

CONDITIONS DE LOCATION

TARIFS

Nos tarifs comprennent l'accès aux jeux et équipements sportifs (maillot de bain obligatoire à la piscine, bermuda ou short interdit). et aux animations (en juillet et août et selon programme). Les piscines et pataugeoires sont ouvertes à partir de la mi-mai jusqu'à la mi-septembre et selon les conditions climatiques. Le tarif visiteur (sans accès piscine) est de 1,80€ à 2,50€ suivant la période.

ACCUEIL

Pour la tranquillité et la sécurité des campeurs, l'accès au camping n'est possible qu'aux vacanciers détenteurs d'un badge remis à l'arrivée contre dépôt d'une caution de 20 €. Présentation d'une pièce d'identité. La réception est ouverte du 9h à 12h et de 15h à 19h. Aucune arrivée après 20h.

RESERVATION

Conseillée en juillet et août pour les emplacements de camping, obligatoire pendant toute la durée d'ouverture du camping pour les locations. La réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous louer ou céder vos droits à la présente convention sans notre consentement. L'arrivée retardée ou le départ anticipé avant la fin du séjour prévu ne pourra donner lieu à restitution des sommes versées.

EMPLACEMENT CAMPING

La réservation est définitive après réception d'un acompte de 30% du montant du séjour (+ frais éventuel de l'assurance). Pas de réservation pour une durée inférieure à 6 jours. A réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devront être présentés à l'Accueil le jour de votre arrivée.

Arrivée : Emplacements disponibles à partir de 15h.

L'encombrement maximum par emplacement est d'une voiture + une caravane ou tente. Toute installation supplémentaire sera facturée. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking extérieur.

Toute modification en cours de séjour (nombre de personnes) doit être immédiatement signalée à la réception.

Le montant du séjour est intégralement dû au plus tard la veille de votre départ.

Départ : avant 12h.

LOCATION

La réservation est définitive après réception d'un acompte égal à 30% du séjour (+ frais éventuel de l'assurance).

A réception de l'acompte et du contrat, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation qui devront être présentés à l'Accueil le jour de votre arrivée. Le solde du séjour devra être réglé un mois avant votre arrivée au camping.

Un seul véhicule peut stationner sur l'emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking extérieur.

Arrivée : Remise des clés à partir de 15h. Une caution de 150 € vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée à votre départ après l'état des lieux et la vérification du ménage. Le nombre d'usagers ne peut dépasser la capacité d'accueil.

En cas d'abus, ceci entraînerait une rupture de contrat. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire.

Pour éviter toute contestation, le locataire vaudra bien contrôler et signaler au bureau d'Accueil toute anomalie dans les 24h suivant son arrivée.

Départ : Avant 10h, sur rendez-vous préalable (inventaire, état des lieux). Le nettoyage final est à assurer par le locataire.

Si la Direction le juge nécessaire, un forfait nettoyage sera facturé 40 €. Si le départ du locataire doit intervenir en dehors des heures d'ouverture de la réception, la location sera contrôlée ultérieurement et la caution renvoyée par courrier.

Les locations sont NON fumeurs.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés dans le camping selon la loi et la réglementation en vigueur, sur présentation de leur carnet de vaccination à jour.

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas admis. Les animaux doivent être tenus en laisse dans le camping.

Les animaux sont sous la responsabilité du campeur. En aucun cas, l'animal ne devra rester seul dans le camping.

ASSURANCE

Il convient au campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. ... et en cas d'incident relevant de la responsabilité du campeur.

ANNULATION DU SEJOUR

En cas d'annulation, il vous est retenu ou vous restera à devoir à titre d'indemnités de rupture de contrat :

- 30% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée,
- la totalité du séjour si vous annulez moins de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à la date prévue.

En l'absence de message téléphonique, fax ou mail du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou la location devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

Une assurance annulation peut être souscrite auprès de **SART Assurance**. Résumé des garanties de l'assurance annulation :

Avant ou pendant le séjour, la garantie annulation prend en charge les frais si l'un des événements suivants survient :

- maladie, accident ou décès atteignant un membre de la famille
- licenciement économique ; obtention d'un contrat à durée indéterminée ;
- dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence
- accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet.

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit.

DIVERS

Chaque campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping Fontisson. Le camping se réserve le droit d'expulser tout contrevenant au règlement intérieur. Le Tribunal d'Avignon est seul compétent en cas de litige.